



M.A.R.T.

Mouvement d'Actions pour la Rade de Toulon et le littoral varois

568 e, chemin de la Calade – 83000 TOULON

Site web: www.federation-mart83.org

Président: 06 75 40 83 54 mail : ecopcb@club-internet.fr

Fédération fondée le 05/03/97 agréée association de protection de l'environnement le 31/10/13 selon art L-141-1

Rapport moral pour l'année 2017

Dans mon précédent rapport moral, j'évoquais notre engagement dans une profonde réorganisation de MART. Elle est en cours et porte actuellement sur deux thèmes : la communication et les responsabilités au sein de notre Conseil d'Administration.

Pour la première cela a été relativement facile grâce à l'aide de Philippe Maurel, en effet, en septembre 2017 nous avons créé une page « face book » le C.A considérant qu'à travers les réseaux sociaux, nous avons un plus grand impact et une bonne réactivité. L'impact a été immédiat, le film sur les inondations en pays toulonnais a été vu plus de 8000 fois le premier mois, actuellement nous en sommes à plus de 20000 fois. Par contre la réactivité est relativement faible, beaucoup de « j'aime » mais peu de gens rentrent dans le sujet et posent des questions. De notre côté nous n'amorçons, peut être pas assez le dialogue, mais gérer une telle page, même à deux, n'est pas évident.

Pour le 2^{ème} thème : les responsabilités au sein du C.A, malgré le peu de personnes s'investissant sur des actions bien définies, nous avons eu quelques résultats. Pour les sentiers littoraux qui nous préoccupaient de part leurs fermetures souvent prolongées, Serge Monier a pris le sujet à bras le corps. Ainsi notre action combinée avec celle du CILSOS de la Seyne et des discussions avec le vice président de TPM et les services concernés, ont permis de dégager de nouvelles solutions dans les secteurs de St.Elme- St.Asile à la Seyne et sur le tronçon Tabarly-la batterie basse à Toulon .

Par contre je suis inquiet sur un thème qui nous a toujours préoccupé, c'est celui des bassins versants. Des associations adhérentes de MART dont c'était la préoccupation majeure, sont en arrêt d'activité. C'est le cas de « L'Amicale de la Reppe » ou de « l'Association Intercommunale des Riverains de l'Eygoutier ».

Pour ne pas finir sur une note trop pessimiste, je voudrais évoquer les sujets qui nous préoccupent actuellement : la pollution atmosphérique des navires dans la rade de Toulon et l'accueil de bâtiments de croisière de la dernière génération dans le port de Toulon. Ces actions ne rentrent pas dans le cadre des Contrats de baie mais rentrent dans le cadre du développement durable qui pour nous est une doctrine guidant nos actions car s'appuyant sur trois points forts indissociables : l'économie, le social et l'environnement. Sur la pollution atmosphérique générée par les navires, loin de nous de vouloir faire fuir vers d'autres ports l'économie portuaire apportée par les ferries et la croisière mais il faut traiter les problèmes de nuisances qu'apportent les navires sur la population riveraine comme cela se fait déjà dans d'autres ports, c'est une question de santé . D'ailleurs, dès 2010 nous avons alertés TPM sur cette pollution, sans résultats. Je ne vous en dirais pas plus, les deux diaporamas qui vont vous être présentés, le feront.

Enfin, et je vais me répéter par rapport à l'année dernière, il faut qu'un nouveau président prenne les rennes de MART en 2018.

Jean Ecochard Président de MART